



## MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

### ETUDE DE FAISABILITÉ TECHNICO-ÉCONOMIQUE D'UNE CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS AVEC RÉSEAU DE CHALEUR

*Marché à procédure adaptée passé en application des dispositions de l'article L 2123-1 du code de la commande publique*

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### Pouvoir adjudicateur

**Ville de Salins-les-Bains**

Place des Alliés et de la Résistance – BP 108 – 39110 SALINS LES BAINS

Tél : 03.84.73.10.12 - Fax : 03.84.73.24.39 – e-mail : [mairie@mairie-salinslesbains.fr](mailto:mairie@mairie-salinslesbains.fr)

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

**Mairie**

Place des Alliés et de la Résistance – BP 108 – 39110 SALINS LES BAINS

Date et heure limites de réception des offres :

**Le 10/02/2023 à 16 h 30**

## ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

### **Commune de SALINS LES BAINS**

Commune de SALINS-LES-BAINS  
1 place des Alliés et de la Résistance  
B.P. 108  
39110 SALINS-LES-BAINS  
Tel : 03.84.73.10.12  
Mail : [mairie@mairie-salinslesbains.fr](mailto:mairie@mairie-salinslesbains.fr)

Type d'acheteur public : Commune

## ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE

Le présent marché porte sur une étude de faisabilité technico-économique d'une chaufferie automatique au bois avec réseau chaleur.

## ARTICLE 3 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée.

Nature de l'attributaire : Les candidats pourront présenter leur offre sous forme d'entreprise unique, de groupement solidaire, de groupement conjoint, étant précisé qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Les sous-traitants devront être déclarés. Leurs qualifications font partis des éléments de jugement de la candidature.

Variante : acceptées

Options : Sans objet

Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours (quatre-vingt dix jours) à compter de la date limite de réception des offres.

## ARTICLE 4 – DOSSIER DE CONSULTATION

### Modification de détail du dossier de consultation

La Ville de Salins-les-Bains se réserve le droit d'apporter, au plus tard 7 jours avant la date fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

### Modalités de demandes de renseignements

Les candidats devront faire parvenir leur demande de renseignements par courrier ou par mail au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Les réponses seront adressées à tous les prestataires ayant retiré le dossier au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres.

## ARTICLE 5 – PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentations associés. Les offres seront exprimées en euro.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Les dossiers de candidatures comprendront :

- DC1 : La lettre de candidature, portant mention des éventuels cotraitants, dûment datée, signée et visée du candidat, ou le cas échéant du mandataire du groupement (habilitation du mandataire),
- DC2 : attestation sur l'honneur relatif aux déclarations fiscales et sociales,
- Le cas échéant la déclaration de sous-traitance DC4,
- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les études auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices,
- Certificat de qualification professionnelle ou équivalents du candidat, si existant.

*Avant de procéder à l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que les pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter lesdites pièces dans un délai d'une semaine.*

L'offre devra comporter :

- L'acte d'engagement, complété, daté et signé,
- Le CCTP, date et signé,
- Une proposition de DPGF signée
- Un mémoire technique signé comprenant :
  - + Les références pour des prestations similaires déjà effectuées, de moins de cinq ans
  - + Les références de chaque intervenant prévu pour cette étude avec description des moyens et compétences mis en œuvre pour l'exécution de la mission,
  - + La proposition d'approche méthodologique et présentation détaillée de l'offre de service,
  - + Le planning prévisionnel d'exécution des prestations fourni.

## ARTICLE 6 - JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE

L'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue de l'analyse, selon les critères suivants **pondérés** :

Critères	Pondération
Valeur technique de l'offre appréciée au vu de la méthodologie proposée et des références du bureau d'études	60 %
Prix de la prestation :	40 %

**Le jugement des offres sera effectué au moyen des critères suivants, chacun étant pondéré :**

- Prix : 30 % : la note obtenue sera égale à la formule suivante :  $N_{\text{prix}} = 30 \times \text{coût minimum} / \text{coût candidat}$  (avec coût minimum = offre proposée au tarif le plus bas et coût candidat = offre tarifaire du candidat) ;
- Valeur technique : 60 % : la note obtenue sera égale à la formule suivante :  $N_{\text{technique}} = 70 \times N_{\text{technique}} / N_{\text{technique max}}$  (avec  $N_{\text{technique}}$  = note technique du candidat et  $N_{\text{technique max}}$  = note technique maximale de l'ensemble des candidats).

L'absence de note méthodologique aboutira à une note de valeur technique de zéro.

Le mieux-disant sera le candidat obtenant la meilleure addition des deux critères  $N_{\text{prix}} + N_{\text{technique}}$  (note sur 100 points).

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs candidats sur leurs propositions techniques et financières.

## ARTICLE 8 - CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront être remises par mél à l'adresse suivante :

[c.dietrich@mairie-salinslesbains.fr](mailto:c.dietrich@mairie-salinslesbains.fr)

ou bien sur la plateforme de dématérialisation :

[www.marchésécurisés.fr](http://www.marchésécurisés.fr)

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

La signature électronique n'est pas obligatoire.